

*La mobilité géographique en milieu rural : le Saguenay, 1852-1861 **

par Christian POUYEZ**, Raymond ROY**
et Gérard BOUCHARD**

Le jumelage des listes nominatives de recensement constitue un excellent instrument pour étudier la mobilité d'une population ainsi que les caractéristiques démographiques et socio-économiques des sédentaires et des migrants. Le procédé a donné naissance à un riche courant historiographique, surtout aux États-Unis (Malin, Knights, Thernstrom, *etc.*), mais aussi en Angleterre (Laslett, Harrison), en France (Blayo, Todd) et au Canada (Katz, Gagan). Dans la mesure où elle n'est pas encore rigoureusement établie, et compte tenu de la diversité des sources utilisées (recensements, *directories*, listes de contribuables, *etc.*), la méthode comporte cependant quelques dangers, qui ont déjà été vigoureusement soulignés. Ainsi, dans un excellent article paru en 1976, W. Prest montrait que les très grandes différences observées dans la mobilité des habitants de Clayworth, en Angleterre, et de Dedham, au Massachussets, avaient leur source, pour l'essentiel, dans des écarts méthodologiques; en résolvant ces questions de méthode, le contraste ne disparaissait pas complètement mais il était très fortement atténué¹. Dans le même ordre d'idées, nous avons souligné dans un récent article² les risques que peuvent entraîner certains procédés de jumelage et nous avons montré, à partir d'exemples canadiens, que ces risques pouvaient amener à surestimer considérablement la mobilité. Cet article présentait en outre une méthode de jumelage qui nous semblait plus sûre et en faisait l'essai sur les recensements de 1852 et 1861 pour la région du Saguenay. Ce genre de discussion mé-

* Le présent texte a été rédigé dans le cadre du «Programme de recherches sur la société saguenayenne». Créé en 1972, à l'Université du Québec à Chicoutimi, ce programme réunit une équipe pluridisciplinaire formée d'informaticiens, de démographes, de médecins, de sociologues et d'historiens. Il a pour but de constituer, pour l'ensemble d'une société régionale et pour la période allant de 1840 à nos jours, un registre informatisé et universel fondé sur le jumelage automatique de données nominatives.

Le registre prend la forme d'un fichier-réseau, ou *data base*, qui contient des données à caractère économique, social, culturel, démographique, génétique, médical; il donne lieu à des analyses et enquêtes dans chacune de ces directions de recherche.

** Département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi.

¹ W. R. PREST, «Stability and change in Old and New England: Clayworth and Dedham», *Journal of Interdisciplinary History*, VI (Winter 1976), pp. 359-74.

² R. ROY, C. POUYEZ et F. MARTIN, «Le jumelage des données nominatives dans les recensements: problèmes et méthodes», *Histoire sociale — Social History*, XIII (mai 1980), pp. 173-93.

thodologique, en matière de jumelage notamment, n'en est qu'à ses débuts, mais les rares exemples connus de critique systématique, sur le modèle des deux études qui viennent d'être citées, ont fait apparaître des carences telles qu'on devrait désormais récuser a priori les conclusions de toute étude n'ayant pas d'abord établi fermement la logique de ses instruments et procédés.

L'article que nous soumettons ici a un certain nombre de points communs avec le précédent: 1) le cadre de l'étude demeure l'ensemble de la région du Saguenay, de 1852 à 1861; 2) le corpus de données est le même et les résultats concerneront donc la mobilité des *couples* saguenayens. Rappelons en effet que notre méthode consiste à jumeler des couples et non des individus. Les avantages et les limites de cette méthode ont été discutés ailleurs³ et nous y renvoyons le lecteur; 3) de même que dans l'article précédent, nous nous limiterons ici à étudier l'émigration. L'immigration, qui constitue en elle-même un sujet d'analyse très considérable, surtout dans une région récemment ouverte à la colonisation, fera l'objet d'une autre publication.

Le présent article constitue donc une suite du précédent mais, alors que le premier était essentiellement méthodologique et laissait assez peu de place aux résultats, celui-ci consiste en une analyse détaillée de l'émigration, à partir du jumelage des recensements de 1852 et 1861. Une brève analyse de la croissance et de la structure de la population saguenayenne de 1838 à 1861 fournira le contexte démographique de cette étude. La plus grande partie de l'article sera consacrée à mesurer l'importance de l'émigration, en distinguant les émigrants hors-région des émigrants intrarégionaux, et à définir sédentaires et émigrants en fonction de la résidence, de l'âge, de la dimension des familles, de la profession et de la structure des ménages. Il n'est sans doute pas inutile de souligner ici le caractère essentiellement exploratoire de cette étude: compte tenu de l'état des connaissances dans le domaine, il nous paraîtrait prématuré de proposer un modèle explicatif d'ensemble des mouvements migratoires au Saguenay. Notre démarche sera donc très empirique et consistera à envisager l'ensemble des variables que les sources utilisées nous permettent d'analyser et à les mettre en relation avec les phénomènes migratoires.

L'analyse repose presque uniquement sur les données des recensements du Canada de 1852 et 1861, qui ont fait l'objet d'un jumelage semi-automatique⁴. Ces sources n'ont pas encore été critiquées de façon systématique; nous avons néanmoins effectué quelques vérifications préliminaires qui nous ont fourni une première évaluation de la qualité générale de ces deux recensements au Saguenay⁵. Ainsi, le dénombrement des enfants de zéro à un an, qui constitue souvent le point faible des recen-

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Nous préparons un ouvrage d'introduction à l'histoire de la population du Saguenay, 1840-1976, qui paraîtra en 1982 et qui fera une large place à la critique des recensements du Canada. Les quelques éléments de critique, auxquels nous ne pouvons que faire allusion dans le cadre de cet article, y seront traités en détail.

sements, anciens et récents, semble avoir été très satisfaisant au Saguenay, et cela aussi bien en 1852 qu'en 1861⁶. Par ailleurs, les effets de l'arrondissement des âges ne paraissent pas avoir été importants, mais, sur ce point, nous n'avons pas effectué assez de vérifications pour conclure avec sûreté⁷.

Les recensements ne sont quand même pas des sources parfaites : par exemple, nous avons déjà montré qu'un certain nombre de familles (trente-cinq au total) n'avaient pas été recensées en 1861, alors qu'elles étaient très certainement présentes⁸. À l'inverse, les multiples vérifications de jumelage auxquelles nous nous sommes livrés ont permis d'identifier — et d'éliminer — quelques cas de familles recensées deux fois. Ces cas sont extrêmement rares toutefois. Dans l'ensemble, on peut affirmer que la qualité des deux recensements utilisés est suffisante pour garantir la fiabilité des résultats obtenus.

I. — CROISSANCE ET STRUCTURE DE LA POPULATION.

1. *La croissance.*

Le peuplement de la région débute en 1838, avec l'établissement de quelques dizaines de colons sur les berges de la rivière Saguenay, à peu près à mi-chemin entre Tadoussac et le Lac St-Jean. Le rapport d'un missionnaire évalue le nombre des habitants à 250 au milieu de l'année suivante⁹. Les recensements du Canada nous apprennent ensuite que la population s'élevait à 5 359 personnes au début de l'année 1852, à environ 10 500 en 1861 et à 17 500 en 1871¹⁰. Associées à celles que nous transmettent par ailleurs les rapports annuels des curés et les registres paroissiaux — ouverts à la fin de l'année 1842 — ces données permettent l'examen des rythmes de croissance et de ses composantes principales.

La Figure 1 résume l'essentiel : suivant nos estimations, la population totale serait passée de 250 à 1 900 à peu près entre 1839 et 1844, puis à

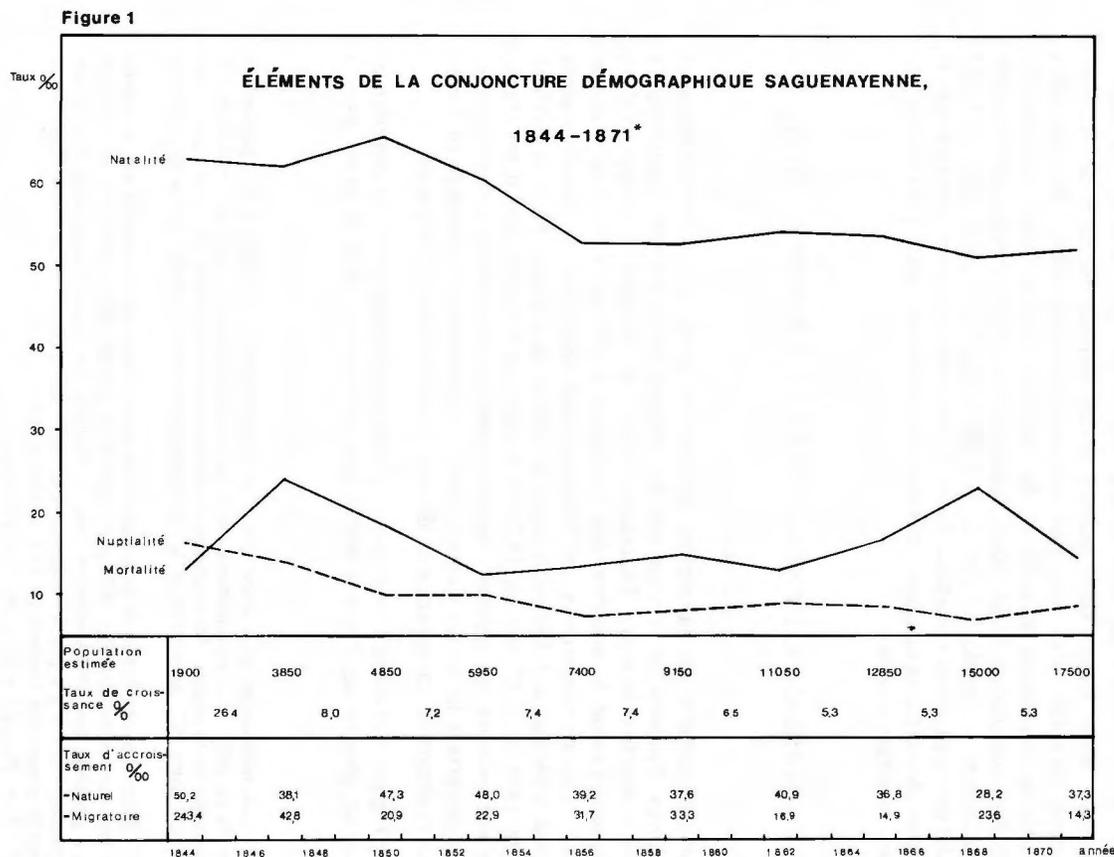
⁶ Les naissances de l'année 1851, qui fournissent le contingent des enfants de zéro à un an en 1852 — ce recensement ayant été fait en janvier —, sont au nombre de 335 pour l'ensemble de la région. Au recensement, on retrouve 323 enfants de zéro à un an. En 1860, on enregistre 573 naissances et le recensement de 1861 compte 527 enfants de cet âge.

⁷ Nous n'avons étudié de près que les groupes d'âges où il semblait que le phénomène ait pu jouer fortement. En 1852 par exemple, le groupe des hommes de 15 à 19 ans semblait, à première vue, très nombreux : une vérification, par année d'âge, entre 10 et 20 ans montre pourtant qu'il n'y a pas de tendance à arrondir les âges, de 14 à 15 ans. Il en va de même pour le groupe des hommes de 35 à 39 ans en 1852.

⁸ ROY, POUYEZ et MARTIN, « Le jumelage... ».

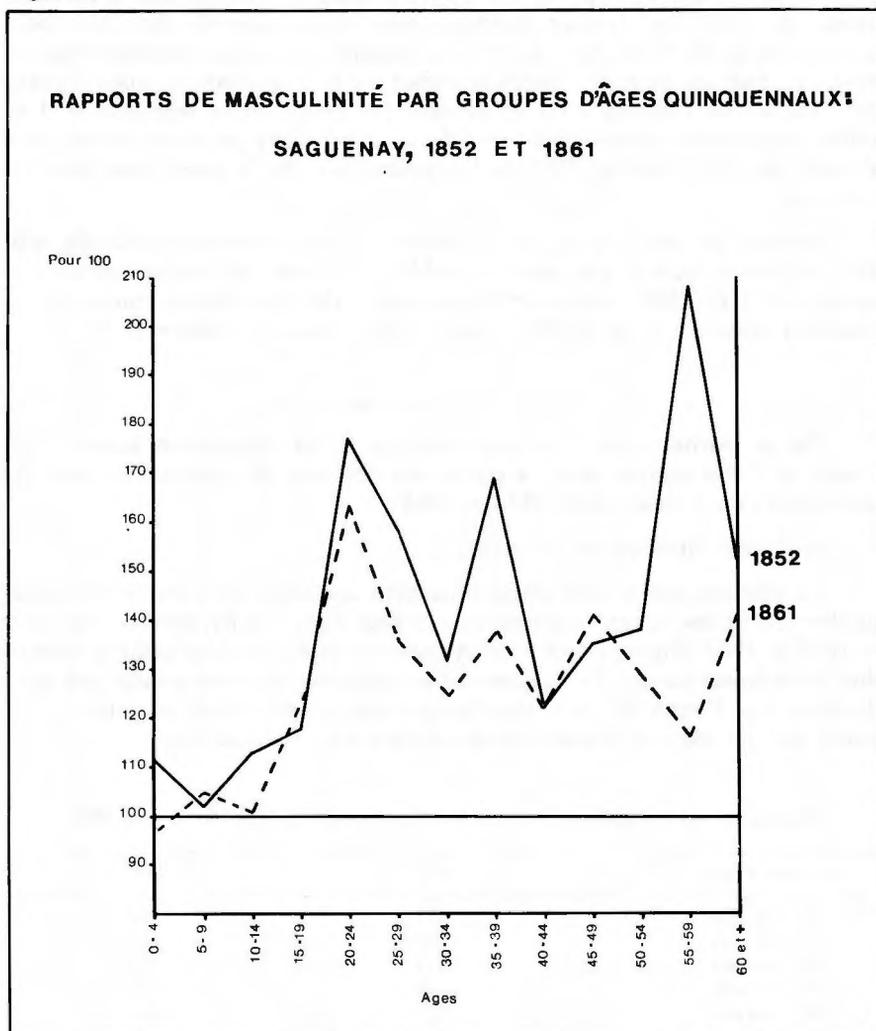
⁹ Rapport de B.-Benjamin Decoigne, curé de Baie-Saint-Paul, cité par Victor TREMBLAY, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, La Librairie régionale, 1968, p. 241.

¹⁰ La fidélité de ces chiffres n'a pas encore été établie mais l'on sait déjà, pour avoir fait quelques vérifications, que le risque de surestimation souvent évoqué à propos du recensement de 1852 notamment, semble avoir été faible au Saguenay.



* Les estimations de population ont été obtenues par interpolation, à partir des chiffres des recensements fédéraux à compter de 1852 et de ceux des recensements paroissiaux pour la période plus ancienne. Pour le calcul des taux, on a utilisé au numérateur la moyenne des nombres d'événements enregistrés pendant trois années: celle pour laquelle une estimation de population a été retenue, et les deux années encadrantes.

Figure 2



3 850 en 1847. Traduits sous la forme de taux de croissance, ces chiffres indiquent des augmentations annuelles moyennes de 50,0% et de 26,0% au cours de ces deux courtes périodes. Par la suite, le rythme fléchit brusquement, les taux se réduisant à 8,0% par an à la fin des années quarante, à 7,3% entre les deux premiers recensements fédéraux et à 5,3% entre 1861 et 1871.

Les contributions respectives des excédents naturels et migratoires dans l'accroissement total sont établies à partir de 1844. À ce moment, l'immigration nette rend compte encore de plus de 80% de la croissance et ce, malgré le fort surplus des naissances sur les décès. Trois ans plus

tard, sa part dépasse à peine celle que fournit le mouvement naturel et, autour de 1850, ce dernier produira une nette majorité des nouveaux venus, soit entre 55 et 70%. Le renversement s'est donc produit relativement tôt, huit ou neuf ans après le début de la colonisation, mais il reste que l'impact de l'immigration ne devient pas pour autant négligeable. Les soldes migratoires demeurent positifs et importants pendant toute cette période: en 1871 encore, 28% de l'augmentation de la population leur est redevable.

Notons en outre la grande vigueur de la croissance naturelle qui, grâce à une structure par âge favorable et hormis les surmortalités des années 1847 et 1868, atteint 50‰ au cours des premières années et se maintient encore autour de 40‰ à partir du milieu des années 1850.

2. *Les caractères structurels.*

On se bornera ici à un bref examen de la répartition selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, à partir des données des manuscrits des recensements du Canada pour 1852 et 1861.

A. Le déséquilibre entre les sexes.

Le phénomène le plus immédiatement apparent est l'important déséquilibre entre les sexes. Nettement marqué dans les pyramides des âges de 1852 et 1861 (Figures 4 et 5, et Annexes I et II), le déséquilibre ressort plus nettement encore de l'examen des rapports de masculinité par âges (Tableau 1 et Figure 2): dans tous les groupes d'âges, sauf celui des zéro à quatre ans en 1861, la population masculine est excédentaire.

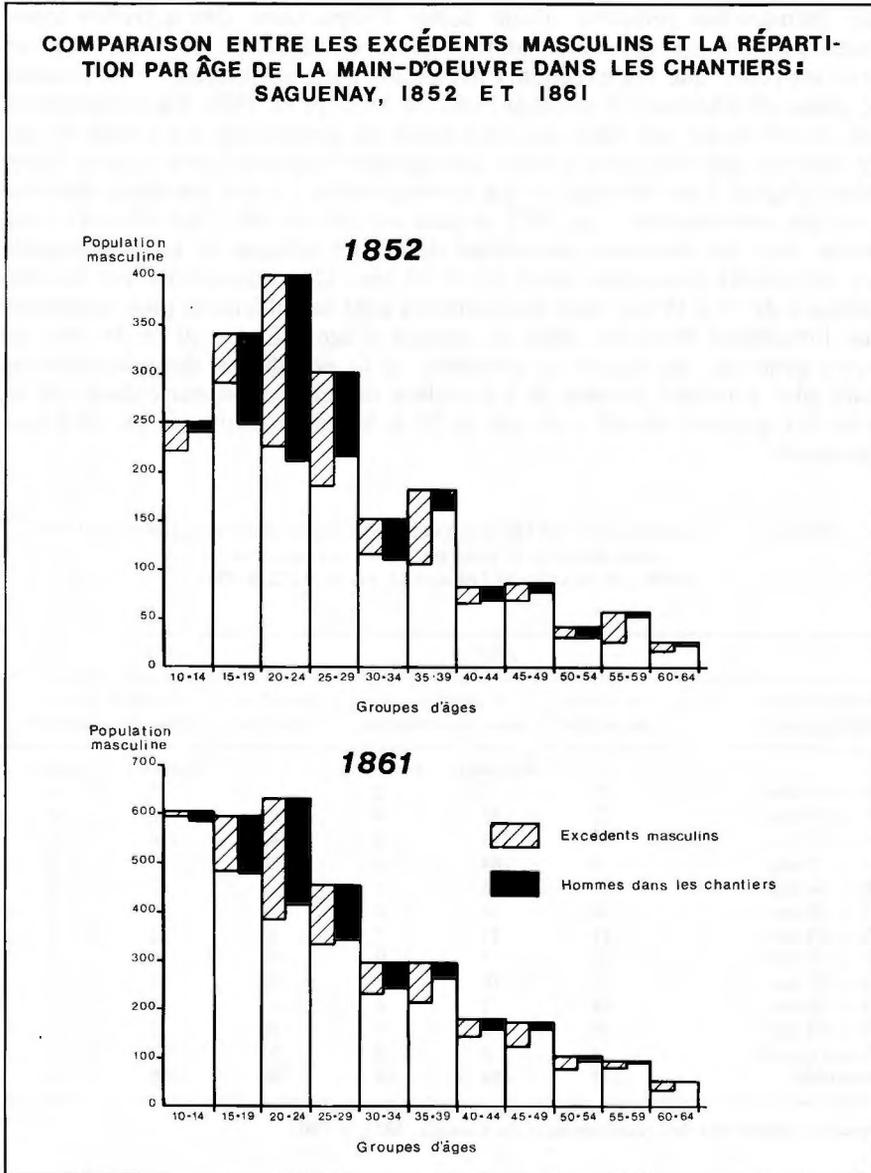
Tableau 1. — RAPPORTS DE MASCULINITÉ PAR GROUPES D'ÂGES, 1852 ET 1861.

<i>groupe d'âges</i>	<i>1852</i>	<i>1861</i>
0 — 4 ans	111	97
5 — 9 ans	102	105
10 — 14 ans	113	101
15 — 19 ans	118	123
20 — 24 ans	177	163
25 — 29 ans	159	136
30 — 34 ans	132	125
35 — 39 ans	169	138
40 — 44 ans	122	122
45 — 49 ans	135	141
50 — 54 ans	138	129
55 — 59 ans	208	116
60 ans et plus	152	141
tous âges	128	117

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

En 1852, les excédents sont particulièrement élevés entre 20 et 29 ans, 35 et 39 ans et entre 55 et 59 ans, le rapport atteignant 208 dans ce dernier cas. En 1861, les écarts entre les effectifs des deux sexes sont atténués

Figure 3



mais demeurent importants. Curieusement, on constate que les forts excédents masculins de 1852 que l'on s'attendrait à retrouver, avec un décalage de dix ans, en 1861, n'apparaissent que très peu ou pas du tout.

Il est clair que nous avons affaire ici à une population marquée par une immigration sélective. Étant donné l'importance des activités forestières pendant les premières années de la colonisation du Saguenay, on peut supposer que les excédents masculins sont attribuables à l'existence de plusieurs chantiers d'abattage, tant en 1852 qu'en 1861. La comparaison des distributions par âges des excédents de population masculine et des travailleurs des chantiers confère une grande vraisemblance à cette hypothèse (Figure 3 et Tableau 2). La correspondance entre les deux distributions est remarquable¹¹ en 1852 et plus encore en 1861 : les effectifs masculins dans les chantiers permettent de rendre compte de la quasi-totalité des excédents masculins entre 15 et 29 ans. On remarquera que les travailleurs de 15 à 19 ans dans les chantiers sont sensiblement plus nombreux que l'excédent masculin dans ce groupe d'âges. Entre 20 et 34 ans, de façon générale, les écarts se creusent, et la population des chantiers ne suffit plus à rendre compte de l'excédent de population masculine. De ce point les groupes de 40 à 44 ans et 50 à 54 ans constituent en 1852 une exception.

Tableau 2. — COMPARAISON ENTRE LES EXCÉDENTS MASCULINS ET LA RÉPARTITION PAR GROUPES D'ÂGES DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LES CHANTIERS (10 ANS ET PLUS), 1852 et 1861.

groupe d'âges quinquennal	1852				1861	
	excédent masculin	main-d'œuvre dans les chantiers		excédent masculin	main-d'œuvre dans les chantiers	
		hommes	femmes		hommes	femmes
10 — 14 ans	29	7	2	7	15	0
15 — 19 ans	52	92	4	109	126	0
20 — 24 ans	176	193	2	242	216	1
25 — 29 ans	113	84	1	120	115	0
30 — 34 ans	36	38	1	58	47	0
35 — 39 ans	74	18	0	79	29	0
40 — 44 ans	15	12	2	32	21	0
45 — 49 ans	22	7	0	50	16	0
50 — 54 ans	11	10	0	23	7	0
55 — 59 ans	28	2	0	13	1	0
60 — 64 ans	9	1	0	16	2	0
65 ans et plus	8	0	0	31	1	0
ensemble	573	464	12	780	596	1

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

¹¹ Les coefficients de détermination (r^2) calculés sur les groupes d'âges de 10-14 ans à 50-54 ans inclusivement sont les suivants: 0,78 en 1852 et 0,93 en 1861.

FIGURE 4: POPULATION SELON LE SEXE, L'ÂGE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1852.

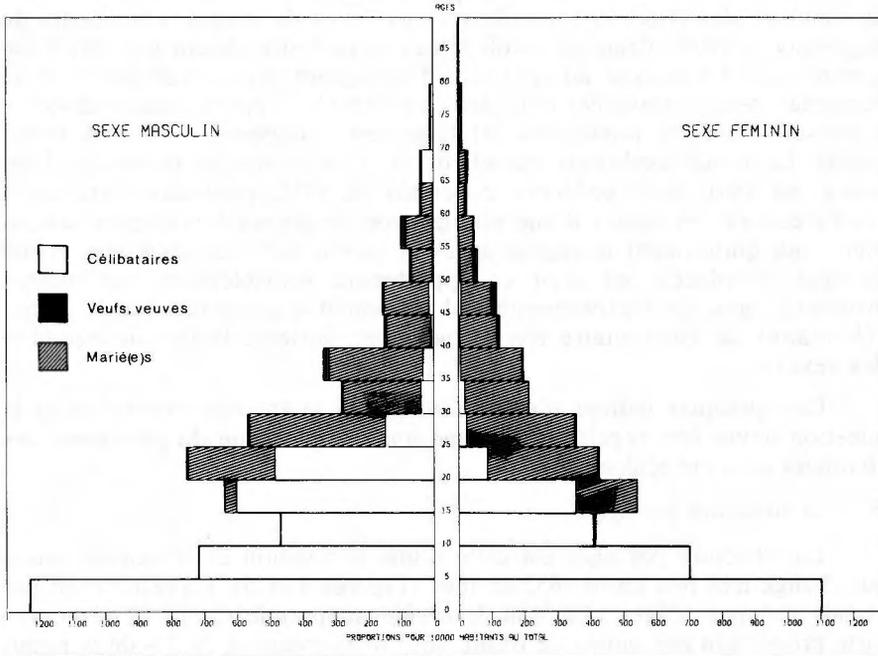
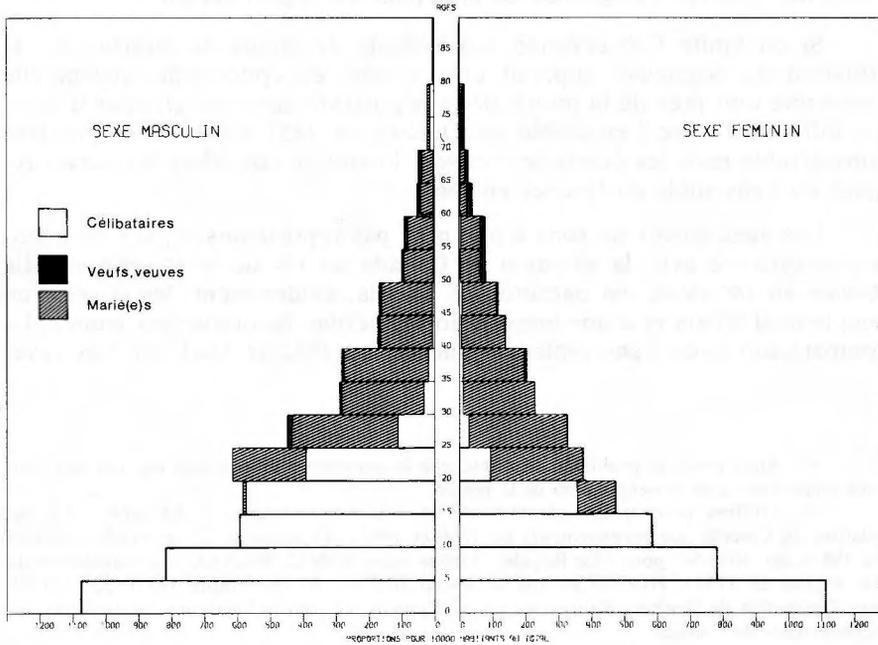


FIGURE 5: POPULATION SELON LE SEXE, L'ÂGE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1861.



Une analyse détaillée de la population des chantiers — en particulier le jumelage des listes de travailleurs aux listes de ménages résidents du Saguenay — permettrait de savoir si ces travailleurs étaient recrutés localement ou s'il s'agissait au contraire d'immigrants venus spécialement au Saguenay pour y travailler dans les chantiers¹². Certains indices donnent à penser que cette population est largement composée de jeunes immigrants. Le grand nombre de travailleurs de 15 à 19 ans, de même que l'absence, en 1861, des excédents masculins de 1852, pourraient être interprétés comme les signes d'une immigration de jeunes travailleurs saisonniers, qui quitteraient la région après la saison dans les chantiers et qui seraient remplacés par d'autres appartenant sensiblement aux mêmes groupes d'âges. On s'expliquerait mal autrement le grand nombre de jeunes célibataires de vingt-quatre ans et moins et, surtout, le fort déséquilibre des sexes.

Ces quelques indices n'emportent pas la conviction cependant et la question devra être reprise lorsqu'une analyse plus fine du personnel des chantiers aura été réalisée.

B. La structure par âges.

La structure par âges est celle d'une population extrêmement jeune qui change très peu entre 1852 et 1861 (Figures 4 et 5). La répartition par grands groupes d'âges (Tableau 3) révèle au premier coup d'œil la très forte proportion des moins de trente ans : ils regroupent 79,2% de la population en 1852 et encore 77,8% en 1861. Une rapide comparaison avec le Canada du 17^e siècle et l'Île Royale au 18^e siècle¹³ — deux aires de colonisation alors très récente — et avec l'ensemble du Québec au 19^e siècle fait ressortir l'originalité de la population saguenayenne.

Si on limite l'observation aux enfants de moins de quinze ans, la situation du Saguenay apparaît encore plus exceptionnelle, puisqu'elle rassemble tout près de la moitié de la population dans ces groupes d'âges. La différence avec l'ensemble du Québec en 1852 n'est certes pas très considérable mais les écarts se creusent lorsqu'on considère les autres régions ou l'ensemble du Québec en 1861.

Les âges élevés ne sont à peu près pas représentés et, sur ce point, la concordance avec la situation du Canada au 17^e siècle et celle de l'Île Royale au 18^e siècle est parfaite. Ce sont là, évidemment, les effets d'un peuplement récent et d'une immigration sélective, favorable aux jeunes. La comparaison avec l'ensemble du Québec en 1852 et 1861 est très révé-

¹² Ainsi posé, le problème se rattache à la question plus générale du rôle des activités forestières dans le peuplement de la région.

¹³ Chiffres pour le Canada tirés de H. CHARBONNEAU et J. LÉGARE, «La population du Canada aux recensements de 1666 et 1667», *Population*, 22 (novembre-décembre 1967), pp. 1031-54; pour l'Île Royale, chiffres extraits de C. POUYEZ, «La population de l'Île Royale en 1752», *Histoire sociale — Social History*, VI (novembre 1973), pp. 147-80. Pour l'ensemble du Québec, *Recensements du Canada*, et pour le Saguenay, Manuscrits des recensements du Canada.

latrice à cet égard, car la proportion des personnes de soixante ans et au-delà y est plus de deux fois supérieure.

Tableau 3. — RÉPARTITION PAR GRANDS GROUPES D'ÂGES DE QUELQUES POPULATIONS, 17^e — 19^e SIÈCLES.

groupe d'âges	Saguenay				Québec			
	1852		1861		1852		1861	
	%	% cum.	%	% cum.	%	% cum.	%	% cum.
0 — 14 ans	46,3	46,3	49,6	49,6	44,7	44,7	42,7	42,7
15 — 29 ans	32,9	79,2	28,2	77,8	27,6	72,3	28,6	71,3
30 — 59 ans	18,6	97,8	19,6	97,4	22,4	94,7	23,0	94,3
60 ans et plus	2,2	100,0	2,6	100,0	5,3	100,0	5,7	100,0

groupe d'âges	Île Royale 1752		Canada 1667	
	%	% cum.	%	% cum.
0 — 14 ans	37,6	37,6	41,3	41,3
15 — 29 ans	35,0	72,6	30,1	71,4
30 — 59 ans	25,0	97,6	26,2	97,6
60 ans et plus	2,4	100,0	2,4	100,0

Un examen plus attentif de la structure des âges révèle plusieurs accidents, notamment en 1852: l'importance des effectifs masculins de 35 à 39 et de 55 à 59 ans, par exemple, ne peut s'expliquer uniquement par la présence des chantiers et souligne bien l'importance de l'immigration masculine.

On remarque par ailleurs, toujours en 1852, ce qui semble être un important déficit dans le groupe des enfants de 10 à 14 ans (Figure 4). En réalité, si on tient compte du fait que la région n'est ouverte à la colonisation que depuis une dizaine d'années, ce n'est pas la faiblesse des effectifs de 10 à 14 ans qui étonne, mais bien l'importance du groupe des 15 à 19 ans. Si on admet qu'une partie importante de l'immigration des premières années était composée de jeunes couples, il n'est en effet pas surprenant que les enfants de 10 à 14 ans soient aussi peu nombreux. Par contre, il est étonnant, à première vue, de trouver un aussi fort contingent d'hommes de 15 à 19 ans. La situation s'éclaire cependant si on tient compte du fait que ce groupe d'âges contient quatre-vingt-six célibataires travaillant dans les chantiers. En négligeant ces travailleurs, on obtient pour le groupe des 15 à 19 ans des effectifs comparables à ceux de l'autre sexe.

C. L'état matrimonial.

La répartition de la population selon l'état matrimonial (Figures 4 et 5) s'explique sans doute davantage par les effets d'une immigration sélec-

tive que par des comportements spécifiques à la population du Saguenay ou de la région d'origine des immigrants.

Soulignons simplement le petit nombre de célibataires aux âges élevés¹⁴ et la forte proportion de jeunes femmes mariées (Tableau 4). En 1852, plus du tiers des filles de 15 à 19 ans, et près de 80% des femmes de 20 à 24 ans sont mariées; en 1861, la proportion est tombée à 25% pour les filles de 15 à 19 ans, et à 75% dans le groupe des 20 à 24 ans.

Tableau 4. — POURCENTAGE D'HOMMES ET DE FEMMES MARIÉS DANS QUELQUES GROUPES D'ÂGES, 1852 et 1861.

groupe d'âges	1852		1861	
	hommes	femmes	hommes	femmes
15 — 19 ans	5,6	34,5	1,7	24,9
20 — 24 ans	35,4	78,9	36,6	74,9
25 — 29 ans	72,7	92,1	73,1	91,0

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

Enfin, le petit nombre de veufs et veuves, en 1852 comme en 1861, témoigne peut-être de l'importance des remariages: dans un contexte de colonisation, cela n'aurait rien de surprenant.

II. — MESURE ET ANALYSE DE L'ÉMIGRATION.

À première vue donc, le Saguenay des premières années présente les traits typiques des régions au peuplement récent: croissance extrêmement rapide au départ à cause de l'immigration, excédents naturels importants, effectifs relativement jeunes, surreprésentation masculine. Dans ces régions, ce sont l'ampleur et la nature de l'immigration qui retiennent généralement l'attention et qui masquent l'existence d'autres phénomènes. En effet, dans un contexte où les espaces libres l'emportent largement sur le territoire mis en valeur, il semble normal de voir les terroirs se remplir et les populations s'enraciner, l'émigration n'intervenant qu'à partir du moment où une certaine saturation serait atteinte.

Or, nous avons déjà montré que ce schéma ne se vérifie pas¹⁵. Certes, le Saguenay continue pendant plusieurs années encore à recevoir une part du trop-plein de population des autres régions du Québec (Charlevoix, Bas du Fleuve), mais, parallèlement, la région nourrit un important courant d'émigration: c'est environ 25% de la population recensée en 1852 qui a déjà quitté le Saguenay en 1861. Difficultés d'adaptation à une région éloignée des centres de peuplement et des marchés, isolée par l'ab-

¹⁴ Les proportions de célibataires à cinquante ans et plus s'établissent en 1852, à 0,2% chez les hommes et 0,3% chez les femmes.

¹⁵ ROY, POUYEZ et MARTIN, « Le jumelage... ».

sence de voies de communication? Sans doute, mais l'ampleur du phénomène exige que l'analyse soit poussée plus loin.

Si les difficultés d'adaptation étaient seules en cause, la mobilité intra-régionale devrait alors être minime, et en tout cas nettement inférieure à l'émigration extra-régionale, car on concevrait mal que des colons, incapables de faire face aux conditions de vie prévalant à Hébertville par exemple, quittent leurs terres pour aller s'établir à Laterrière ou à Chicoutimi, où les conditions sont sensiblement les mêmes. Si les difficultés d'adaptation constituent la cause principale de l'émigration, le courant d'émigration hors-région devrait donc être beaucoup plus fort que le courant migratoire intra-régional, et la mesure de cette émigration intra-régionale devrait fournir, indirectement, une première indication sur la réalité et l'importance de ces difficultés.

Par ailleurs, l'analyse différentielle des sédentaires et des émigrants permettra peut-être d'isoler certaines caractéristiques propres à ces derniers et de préciser ainsi les facteurs de la mobilité: l'âge, la taille des familles, la structure des ménages, l'état matrimonial, la profession, autant de variables qui doivent être considérées afin de cerner de plus près les causes de la mobilité, le profil des émigrants et, naturellement, celui des sédentaires.

1. Définitions et méthode.

Précisons tout d'abord les termes et les méthodes utilisés.

1°) Rappelons que nous étudions les *couples* saguenayens et non l'ensemble de la population: les tableaux qui suivent portent donc tous sur les couples présents sur la liste du recensement de 1852 et parfois sur les individus composant ces couples. Toutefois, afin de faciliter la comparaison avec d'autres études, nous extrapolerons à l'ensemble de la population, selon la méthode exposée dans notre précédent article, les résultats concernant la mobilité des couples. Retenons, pour le moment, que l'essentiel de la discussion portera sur 881 couples, comptant 1 662 individus¹⁶.

2°) Au terme du jumelage des listes de recensement de 1852 et 1861, ces 881 couples sont répartis en quatre groupes d'importance très inégale: les sédentaires, les décédés, les remariés, les émigrants.

Les sédentaires sont les membres des couples qui, présents dans un canton donné en 1852, sont encore présents dans le même canton en 1861. Les décédés sont les couples dont les deux conjoints sont décédés entre 1852 et 1861. On sait déjà¹⁷ que dix-neuf couples entrent dans cette catégorie. Les remariés sont des couples qui ont connu un remariage entre 1852 et 1861, soit qu'un veuf ou une veuve de 1852 se soit rema-

¹⁶ Pour un exposé plus détaillé, expliquant les motifs de notre décision de ne travailler que sur les couples, ainsi que sur la méthode d'identification des couples, voir *ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

rié(e), soit qu'un couple de 1852 ait été rompu par le décès d'un conjoint, suivi du remariage du survivant. On compte trente-trois couples dans cette catégorie¹⁸. Sont enfin considérés comme émigrants, d'une part les membres des couples présents dans la région en 1852 et qui ne le sont plus en 1861 (émigrants extra-régionaux), et d'autre part ceux qui ont changé de canton de résidence entre 1852 et 1861 (émigrants intra-régionaux). Les sources utilisées ne nous permettent pas de saisir la mobilité intra-cantonale, non plus que les émigrations temporaires qui ont lieu entre les deux années de recensement.

3°) La population de référence — celle qui est utilisée pour évaluer l'importance relative des sédentaires et des émigrants — est toujours constituée de la somme des quatre groupes définis ci-dessus, c'est-à-dire de l'ensemble des couples (881) de 1852 ou de l'ensemble des individus (1 659) composant ces couples, selon le type de calcul effectué. Afin d'alléger les tableaux qui suivent, nous ne faisons pas apparaître les données concernant les *remariés* et les *décédés*; les tableaux ne comptent donc, en général, que trois groupes: les sédentaires, les émigrants (intra et extra-régionaux) et l'ensemble des couples, *ce dernier chiffre comprenant toujours les effectifs des couples remariés et décédés*. On ne s'étonnera donc pas de ce que la somme des effectifs de sédentaires et d'émigrants soit inférieure au chiffre de l'ensemble des couples, la différence étant toujours attribuable aux remariages et aux décès.

Les analyses qui suivent consisteront, dans un premier temps, à illustrer la distribution du peuplement en 1852 et 1861 et à mesurer l'émigration intra-régionale. Nous tenterons ensuite d'extrapoler les résultats obtenus sur la mobilité intra et extra-régionale des couples à l'ensemble de la population, puis nous étudierons de façon différentielle certaines caractéristiques des couples émigrants et sédentaires, en particulier l'âge, la profession, la dimension des familles et la structure des ménages.

2. *Distribution du peuplement, 1852-1861.*

La distribution du peuplement en 1852 porte encore la marque d'une société nouvelle: le Saguenay est ouvert à la colonisation depuis une dizaine d'années seulement, et, pour la très grande majorité des immigrants, il n'y a que trois ou quatre points de chute, tous groupés dans le Haut-Saguenay. Le Tableau 5 et la Figure 6 illustrent bien la concentration du peuplement en 1852: les 881 couples sont répartis dans une dizaine de cantons, et les quatre cantons limitrophes de Bagot, Chicoutimi, Laterrière et Tremblay regroupent à eux seuls tout près de 90% de la population.

¹⁸ *Ibid.*

Figure 6

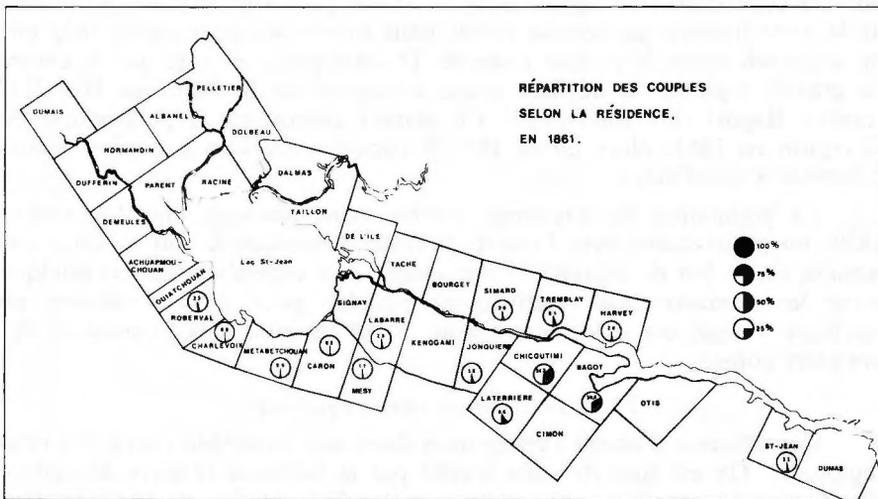
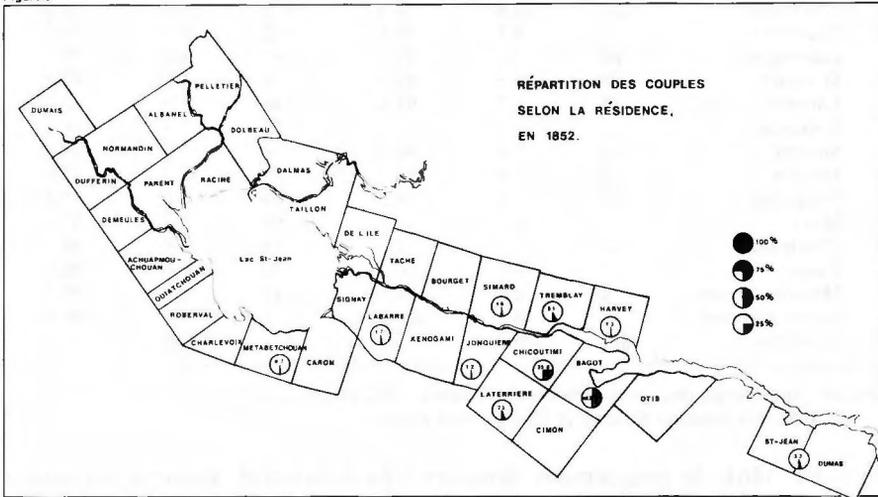


Tableau 5. — RÉPARTITION DES COUPLES SAGUENAYENS
SELON LE CANTON DE RÉSIDENCE, 1852 et 1861.

canton de résidence	1852			1861		
	nombre	%	% cumulé	nombre	%	% cumulé
Bagot	425	48,2	48,2	508	30,4	30,4
Chicoutimi	227	25,8	74,0	571	34,2	64,6
Tremblay	71	8,1	82,1	102	6,1	70,7
Laterrière	64	7,3	89,4	143	8,6	79,3
St-Jean*	29	3,3	92,7	58	3,5	82,8
Labarre	15	1,7	94,4	48	2,9	85,7
Roberval	—	—	—	39	2,3	88,0
Simard	14	1,6	96,0	34	2,0	90,0
Harvey	12	1,3	97,3	34	2,0	92,0
Jonquière	11	1,2	98,5	64	3,8	95,8
Mésy	—	—	—	29	1,7	97,5
Charlevoix	—	—	—	14	0,8	98,3
Caron	—	—	—	10	0,6	98,9
Métabetchouan	6	0,7	99,2	10	0,6	99,5
autres cantons	7	0,8	100,0	7	0,5	100,0
ensemble	881	100,0	—	1671	100,0	—

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

* En 1852, les cantons St-Jean et Dumas sont réunis.

En 1861, le peuplement demeure très concentré, puisque les quatre mêmes cantons comptent encore 80% des couples. Deux modifications doivent cependant être signalées: c'est, d'une part, l'extension vers l'ouest de la zone habitée qui touche maintenant Roberval, alors qu'en 1852 elle ne dépassait guère le canton Labarre. D'autre part, on note que le centre de gravité régional se déplace assez nettement de la Baie des Ha! Ha! (canton Bagot) vers Chicoutimi. Ce dernier canton est le plus peuplé de la région en 1861, alors qu'en 1852 il comptait environ deux fois moins d'habitants que l'autre.

La population du Saguenay semble donc amorcer, dès les années 1850, un mouvement vers l'ouest. Il reste cependant à voir si cette extension est le fait de nouveaux immigrants, qui enjamberaient en quelque sorte les cantons déjà relativement peuplés pour aller s'installer en territoire vierge, ou si le mouvement est attribuable à la population des premiers colons.

3. L'émigration intra-régionale.

Considérons d'abord l'émigration dans son ensemble (intra et extra-régionale). On est tout de suite frappé par la faiblesse relative des effectifs de sédentaires: la moitié seulement des 881 couples de 1852 résident encore au même endroit en 1861 (Tableau 6). Ces chiffres sont révélateurs d'une mobilité considérable, moins forte peut-être que celle qu'on a pu observer ailleurs en Amérique du Nord, mais qui n'en reste pas moins très élevée¹⁹.

¹⁹ À propos des résultats très spectaculaires exposés dans de nombreuses études américaines et canadiennes, il faut noter d'abord que ces études concernent souvent des

Tableau 6. — RÉPARTITION DES COUPLES SÉDENTAIRES ET ÉMIGRANTS SELON LE CANTON DE RÉSIDENCE EN 1852.

canton de résidence en 1852	ensemble des couples de 1852		nombre de couples :			
	nombre	%	sédentaires		émigrants	
			nombre	%	nombre	%
HAUT-SAGUENAY						
Bagot	425	100	231	54	172	40
Chicoutimi	227	100	138	61	77	34
Tremblay	71	100	29	41	35	49
Laterrière	64	100	34	53	26	41
Simard	14	100	8	57	4	29
Harvey	12	100	9	75	3	25
Jonquière	11	100	8	73	2	18
BAS-SAGUENAY						
Dumas et St-Jean	29	100	0	0	27	93
LAC ST-JEAN						
Labarre	15	100	0	0	13	87
Métabetchouan	6	100	1	17	5	83
indéterminé	7	100	0	0	7	100
ensemble	881	100	458	52	371	42

Source : manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

La répartition des effectifs de sédentaires et d'émigrants selon le canton de résidence, illustrée également au Tableau 6, s'avère assez délicate à interpréter en raison des faibles chiffres en cause dans certains cas. De façon générale, on peut dire qu'il existe une relation entre le lieu de résidence et la propension à émigrer, mais cette relation est très faible²⁰.

villes (Boston, Omaha, Hamilton), leurs résultats étant difficilement comparables à ceux qu'obtiennent les chercheurs travaillant sur des sociétés rurales; ensuite que les résultats obtenus par ces derniers sont loin d'être homogènes.

On observe des chiffres très étonnants dans les cas du Kansas, de Trempeleau et du Peel County, d'après les études de James C. MALIN, «The Turnover of Farm Population in Kansas», *Kansas Historical Quarterly*, 4 (1935), pp. 339-72; Merle CURTI, *The Making of an American Community*, Stanford, Stanford University Press, 1969; et David GAGAN, «Geographical and Social Mobility in Nineteenth-Century Ontario: A Microstudy», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 13 (May 1976), pp. 152-64.

D'autres travaux ont par ailleurs révélé une importante mobilité. Ainsi ceux de Michael CONZEN, *Frontier Farming in an Urban Shadow: The Influence of Madison's Proximity on the Agricultural Development of Blooming Grove, Wisconsin*, Madison, Wisc., The State Historical Society of Wisconsin, 1971; G. W. KIRK, *The Promise of American Life. Social Mobility in a Nineteenth-Century Immigrant Community, Holland, Michigan, 1847-1894*, Philadelphia, The American Philosophical Society, 1978; Bruce S. ELLIOT, «The Famous Township of Hull: Image and Aspirations of a Pioneer Quebec Community», *Histoire sociale — Social History*, XII (novembre 1979), pp. 339-67. Dans ce dernier cas, la comparaison des deux listes nominatives de 1808 et 1825 a permis de conclure que 46% seulement des chefs de famille avaient émigré.

²⁰ La relation entre la résidence et la migration, mesurée par le tau B (Goodman et Kruskal) est égale à .08. Si la résidence déterminait entièrement la décision de migrer, la relation serait égale à 1. En d'autres mots, la résidence n'explique que 8% de la variation

Le cas du Bas-Saguenay demande quelques mots d'explication: l'absence totale de sédentaires est le résultat non pas d'un mouvement réel de la population, mais bien d'un problème de définition de territoire: alors que le recensement de 1852 confond les deux cantons de Dumas et St-Jean en un seul, celui de 1861 les distingue. Les codes attribués à ces unités territoriales pour les fins du traitement par ordinateur ne sont évidemment pas les mêmes en 1852 et 1861; par conséquent, la comparaison des résidences déclarées à ces deux dates donne un résultat qui n'est pas significatif. Les cantons du Lac St-Jean s'avèrent plus intéressants: des vingt et un couples qu'on y trouvait en 1852, il n'en demeure qu'un seul en 1861: sans doute les conditions d'établissement, dans ces avant-postes isolés, étaient-elles particulièrement dures.

Sachant qu'un peu plus de 40% des couples de 1852 ont émigré avant 1861, on est amené à s'interroger sur les destinations de ces couples: les éléments de réponse fournis au Tableau 7 permettent d'affirmer immédiatement qu'un peu plus de la moitié des couples émigrants ont changé de résidence à l'intérieur de la région: 190 des 371 couples appartiennent à cette catégorie. Il faut d'ailleurs souligner que cette mesure de l'émigration intra-régionale est minimale: ce que nous observons, c'est l'émigration d'un canton à un autre, et ce, à neuf ans d'intervalle; c'est dire que les déplacements à l'intérieur d'un canton et les migrations temporaires ne sont pas pris en compte.

Tableau 7. — RÉPARTITION DES COUPLES D'ÉMIGRANTS INTRA ET EXTRA-RÉGIONAUX SELON LE CANTON DE RÉSIDENCE EN 1852.

canton de résidence en 1852	nombre de couples d'émigrants:					
	intra-régionaux		extra-régionaux		ensemble	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
HAUT-SAGUENAY						
Bagot	104	60	68	40	172	100
Chicoutimi	29	38	48	62	77	100
Tremblay	17	49	18	51	35	100
Laterrière	16	62	10	38	26	100
Simard	0	0	4	100	4	100
Harvey	1	33	2	67	3	100
Jonquière	1	50	1	50	2	100
BAS-SAGUENAY						
Dumas et St-Jean	16	59	11	41	27	100
LAC ST-JEAN						
Labarre	4	31	9	69	13	100
Métabetchouan	0	0	5	100	5	100
indéterminé	2	29	5	71	7	100
ensemble	190	51	181	49	371	100

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

observée dans la répartition entre couples sédentaires et émigrants. On trouvera dans Hubert M. BLALOCK, Jr, *Social Statistics*, 2nd ed., New York, McGraw-Hill, 1972, pp. 300-1, une description plus détaillée de cette mesure statistique.

On peut donc affirmer que les déplacements intra-régionaux sont plus fréquents que les départs de la région; l'émigration extra-régionale peut ainsi être placée dans une perspective plus juste: même en admettant, ce qui est sûrement très exagéré, que toute l'émigration extra-régionale soit due à des difficultés d'adaptation, cela toucherait encore moins de la moitié de l'ensemble des émigrants, et il resterait à expliquer les motivations de la majorité d'entre eux.

D'autre part, le lieu de résidence n'a qu'une importance minime sur la répartition des couples émigrants selon leur destination (intra ou extra-régionale). Les données du Tableau 7 sont à cet égard très éloquentes: s'il semble y avoir une certaine préférence de la part des couples du Lac St-Jean pour les destinations hors-région, on ne peut en dire autant des résidents du Haut et du Bas-Saguenay, qui choisissent indifféremment des destinations intra ou extra-régionales²¹.

Une analyse plus fine des destinations des émigrants intra-régionaux (Tableau 8) permet de constater que, pour une très large part, la migration intra-régionale est faite d'échanges entre cantons voisins²². Dans les cantons les plus peuplés — Bagot, Chicoutimi, Laterrière et Tremblay — les trois destinations les plus fréquentes regroupent toujours plus de 70% des couples émigrants, et les cantons de destination sont presque toujours contigus aux cantons de départ: dans le Tableau 8, les deux seules exceptions sont les cantons de Charlevoix et de Roberval. Ces résultats sont d'autant plus significatifs que les quatre cantons considérés regroupent 90% des 881 couples de 1852.

Tableau 8. — MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE INTRA-RÉGIONALE:
DESTINATIONS LES PLUS FRÉQUENTES DES COUPLES PROVENANT
DES QUATRE CANTONS SAGUENAYENS LES PLUS PEUPLÉS*.

canton de départ	destinations les plus fréquentes		
	1	2	3
Bagot	Chicoutimi (58%)	Laterrière (14%)	Charlevoix (8%)
Laterrière	Roberval (50%)	Chicoutimi (31%)	Bagot (12%)
Chicoutimi	Bagot (34%)	Jonquière (21%)	Laterrière (17%)
Tremblay	Chicoutimi (47%)	Harvey (29%)	Bagot (12%)

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

* Les chiffres entre parenthèse indiquent le pourcentage de migrants intra-régionaux établis dans les trois cantons les plus fréquemment choisis comme destination.

²¹ La relation entre le canton de résidence et la migration mesurée par le tau B (Goodman et Kruskal) est égale à .07. Pour ce tableau, afin de ne pas perdre toute l'information sur le Bas-Saguenay, on a considéré que les vingt-sept couples déclarés comme «émigrants» au Tableau 6 étaient effectivement tous des émigrants: ce qui est exact en ce qui concerne les émigrants extra-régionaux mais ne l'est évidemment pas en ce qui concerne les autres; parmi les seize couples classés comme émigrants intra-régionaux, il y en a un certain nombre qui n'ont pas changé de résidence. Nous sommes cependant incapables, à cause des problèmes de changement de définition des territoires évoqués plus haut, de préciser combien de couples sont de véritables sédentaires.

²² On trouvera en Annexe III la répartition de l'ensemble des couples sédentaires et émigrants selon leur résidence en 1852 et en 1861.

Il est possible de préciser davantage le sens des mouvements migratoires en analysant les origines de la population en 1861. Nous avons établi, au Tableau 9, dans quelle mesure les couples établis dans la région en 1861 proviennent de cantons déjà occupés en 1852 ou arrivent directement de l'extérieur de la région. Les résultats montrent bien que, dans l'ensemble, le Bas-Saguenay et le Lac St-Jean se soient peuplés à même un courant d'immigration extérieure à la région, tandis que le Haut-Saguenay nourrissait davantage sa croissance à partir de ses excédents et d'une immigration très locale. Il est clair que ces généralisations souffrent des exceptions, qui vont parfois en sens inverse (voir les cantons Jonquière et Charlevoix, par exemple) et que, par ailleurs, elles ne font qu'indiquer des tendances et non des phénomènes qui seraient mutuellement exclusifs.

Tableau 9. — RÉPARTITION DES COUPLES SAGUENAYENS SELON LEUR ORIGINE ET LEUR RÉSIDENCE EN 1861.

<i>canton de résidence en 1861</i>	<i>nombre total de couples en 1861</i>	<i>nombre de ces couples venant :</i>			
		<i>de la région</i>		<i>de l'extérieur</i>	
		<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
HAUT SAGUENAY					
Bagot	508	248	49	260	51
Chicoutimi	571	217	38	354	62
Laterrière	143	55	38	88	62
Tremblay	102	34	33	68	67
Jonquière	64	15	23	49	77
Simard	34	13	38	21	62
Harvey	34	15	44	19	56
BAS-SAGUENAY					
St-Jean	58	14	24	44	76
LAC ST-JEAN					
Labarre	48	1	2	47	98
Roberval	39	14	36	25	64
Mésy	29	6	21	23	79
Charlevoix	14	10	71	4	29
Caron	10	2	20	8	80
Métabetchouan	10	3	30	7	70
autres cantons	7	1	14	6	86
ensemble	1 671	648	39	1 023	61

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

Résumons-nous : mesurée à partir de la mobilité des couples, la mobilité de la population saguenayenne s'est avérée considérable. Plus de 40% des couples résidant au Saguenay en 1852 avaient changé de canton ou quitté la région neuf ans plus tard. On a pu montrer que l'émigration intra-régionale était plus importante que l'émigration extra-régionale, mais que ces déplacements à l'intérieur de la région étaient spatialement très limités : les colons de 1852 qui changent de canton choisissent, dans la plupart des cas, de s'établir dans des cantons limitrophes, laissant aux

nouvelles vagues d'immigrants le soin de faire avancer la frontière du peuplement. Enfin, le renouvellement total de la population du Lac St-Jean entre 1852 et 1861 nous semble confirmer une hypothèse de Faucher, pour qui les colons « ne collent pas à la terre dès la première génération. Tant que la phase des difficiles commencements n'est pas franchie, il s'y produit [dans les régions de colonisation] un coûteux revirement de colons.²³ » L'exemple de ces cantons du Lac St-Jean a donc permis de souligner l'une des motivations de l'émigration extra-régionale, en l'occurrence les difficultés d'adaptation. Exemple exceptionnel cependant, et qui ne saurait rendre compte de l'essentiel des phénomènes migratoires.

Ces quelques résultats, qui ne touchent que les premières années de colonisation, invitent néanmoins à s'interroger sur l'explication traditionnelle du peuplement du Saguenay²⁴. On peut difficilement parler, pour le Saguenay des années 1850-60, d'une progression du « front pionnier », qui se ferait « de proche en proche, par débordements successifs », et qui aurait entraîné le peuplement « du Bas-Saguenay vers le Haut-Saguenay et du Haut-Saguenay vers le Lac St-Jean, dans un mouvement d'est en ouest²⁵ ». Nos données suggèrent une image beaucoup plus complexe du phénomène :

- a) une micro-mobilité, voire turbulence affectant les établissements du Haut-Saguenay qui, par ailleurs, continuent à recevoir une part importante de l'immigration extérieure ;
- b) un peuplement, encore modeste, du Lac St-Jean. Contrairement à ce qu'on pensait, ce peuplement n'est pas dû à un déplacement des colons du Haut-Saguenay vers le Lac, mais est plutôt le fait d'un courant migratoire extra-régional, qui saute par dessus les cantons déjà occupés pour aller s'installer en bordure du Lac St-Jean ;
- c) parallèlement, il faut le rappeler, la population du Saguenay nourrit un courant d'émigration extra-régionale, que nous avons évalué à 25% de la population totale recensée en 1852²⁶.

D'autres études, en particulier sur les recensements de 1871 et 1881, seront nécessaires pour déterminer l'ampleur et la permanence de ces phénomènes. D'ores et déjà, il semble évident que le schéma du peuplement en « tache d'huile » doit faire place à une réalité plus nuancée.

4. *Extrapolation à l'ensemble de la population.*

Il nous reste maintenant à tenter d'évaluer l'importance globale de ce mouvement d'émigration en extrapolant les résultats obtenus sur la mobi-

²³ Albert FAUCHER, « Explication socio-économique des migrations dans l'histoire du Québec », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, série IV, tome XIII (1975), pp. 91-107.

²⁴ Voir par exemple C. M. JOHNSTON, « The Historical Geography of the Saguenay Valley », M.A. Thesis, McGill University, 1950. Les conclusions et les cartes de Johnston ont été reprises entre autres par : Pierre-Yves PÉPIN, *Le Royaume du Saguenay en 1968*, Ottawa, Imprimerie de la Reine pour le Canada, 1969, et Normand SÉGUIN, *La Conquête du sol au 19^{ième} siècle*, Sillery, Boréal Express, 1977, 295 p.

²⁵ *Ibid.*, p. 54.

²⁶ ROY, POUYEZ et MARTIN, « Le jumelage... ».

lité des couples à l'ensemble de la population. Rappelons que notre façon de mesurer la mobilité, parce qu'elle est limitée aux *couples*, ne nous apprend rien sur la mobilité des personnes qui ne constituent ni un couple ni une unité conjugale telle que nous la définissons. Ces personnes, ce sont d'abord les célibataires et autres individus isolés, de tous âges, et ce sont aussi les enfants qui, au-delà d'un certain âge, ne peuvent être considérés comme ayant nécessairement le même destin que leurs parents.

Comme nous l'avons fait dans l'article précédent²⁷, nous considérerons que tous les enfants qui sont demeurés au-dessous de quinze ans pendant la majeure partie de la période séparant les recensements de 1852 et 1861 ont connu le même destin que leurs parents. Cela revient à fixer à onze ans exactement la limite en deçà de laquelle les enfants seront considérés comme ayant suivi leurs parents.

La mobilité des individus isolés et des enfants de onze ans et plus est nécessairement comprise entre les deux extrêmes suivants : ou bien ils ont tous émigré entre 1852 et 1861 : cela constitue notre hypothèse 1 ; ou bien ils ont émigré dans la même proportion que le reste de la population : c'est notre hypothèse 2. Il est clair que ces deux hypothèses sont assez peu réalistes, aussi calculerons-nous une troisième mesure, basée sur l'hypothèse que la mobilité des individus isolés et des enfants de onze ans et plus est double de celle du reste de la population.

Le résultat des calculs effectués selon les trois hypothèses est le suivant :

hypothèse 1 : tous les individus isolés et les enfants de onze ans et plus s'ajoutent au groupe formé par les couples émigrants et leurs enfants de dix ans et moins. Cela signifie que 3 165 personnes auraient quitté le Saguenay entre 1852 et 1861, soit 59% de la population de 1852. Ce chiffre ne tient pas compte des sorties d'observation chez les onze ans et plus. Si on suppose le même taux de sortie que chez les couples, soit 10%, le nombre d'émigrants passe de 3 165 à 3 005, et l'émigration totale est alors de 56% ;

hypothèse 2 : dans ce cas, on suppose que les individus isolés et les enfants ont la même mobilité que les couples, et on doit alors conclure que l'émigration totale est la même que l'émigration des couples, soit 41% ;

hypothèse 3 : si on suppose que l'émigration des individus isolés et des enfants de onze ans et plus est deux fois plus forte que celle des couples, on obtient un chiffre total d'émigrants de 2 877, soit 54% de la population totale en 1852.

Ainsi, le taux d'émigration intra et extra-régionale de l'ensemble de la population peut être fixé avec certitude entre 41% et 56% : nous ne croyons pas trop nous hasarder en suggérant que c'est la moitié de la population du Saguenay qui émigre entre 1852 et 1861, et que, ainsi qu'il

²⁷ *Ibid.*

a déjà été démontré²⁸, c'est très probablement la moitié de cette émigration qui s'oriente hors de la région.

5. *Caractéristiques comparées des sédentaires et des émigrants.*

S'il est généralement admis que les jeunes célibataires sont plus mobiles que les couples, on ne sait à peu près rien du comportement des familles entières, en ce qui a trait aux migrations. De ce point de vue, on pouvait espérer que l'étude des couples saguenayens apporterait des résultats intéressants. Nous avons donc analysé le groupe des sédentaires et celui des émigrants, en distinguant chez ces derniers entre l'émigration intra et extra-régionale, et nous avons mesuré les relations qui pouvaient exister entre l'émigration et des variables telles que l'âge des membres du couple, la dimension de la famille, la profession et la structure des ménages.

Pour chacune des variables considérées, nous avons établi la force de la relation existant entre cette variable et la propension à émigrer d'une part, et entre cette même variable et la destination des émigrants (intra ou extra-régionale) d'autre part.

Les résultats de cette étude sont pour le moins surprenants: on peut en effet affirmer qu'il existe une relation entre chacune des variables et le phénomène observé, mais cette relation s'avère très faible et n'explique qu'une partie négligeable du phénomène.

Ainsi, on peut démontrer que la relation entre l'âge des membres du couple et la propension à émigrer est presque inexistante, et que la relation entre l'âge et la destination des émigrants est à peine plus forte²⁹.

Tableau 10. — RÉPARTITION DES COUPLES D'ÉMIGRANTS INTRA ET EXTRA-RÉGIONAUX, SELON LA DIMENSION DE LA FAMILLE, DE 1852 À 1861.

nombre de personnes dans la famille	nombre de couples d'émigrants :					
	intra-régionaux		extra-régionaux		ensemble	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
de 2 à 5	108	44	136	56	244	100
de 6 à 9	70	64	40	36	110	100
de 10 à 13	12	71	55	29	17	100
ensemble	190	51	181	49	371	100

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

En ce qui a trait à la dimension des familles, on constate qu'il n'existe pas de relation avec la propension à émigrer; il existe cependant une relation, assez faible, entre la dimension de la famille et la destination des couples émigrants³⁰. Bien qu'elle soit faible, cette relation vaut d'être précisée: le Tableau 10 montre que les familles de petite

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Mesurée par le tau B (Goodman et Kruskal), la relation âge — propension à émigrer est égale à 0.01; la relation âge — destination, à 0.03.

³⁰ La relation dimension de la famille — propension à émigrer, mesurée par le tau B est égale à 0.003; la relation dimension — destination, à 0.04.

dimension ont tendance à favoriser les destinations extra-régionales, mais que, à mesure que la taille de la famille augmente, les destinations sont de plus en plus souvent intra-régionales. Ce phénomène est particulièrement net dans le cas des familles de dix personnes et plus; cependant, le petit nombre d'observations dans ce cas (dix-sept couples au total) explique la faiblesse de la relation statistique observée et invite à conclure avec beaucoup de prudence.

La profession et l'émigration entretiennent aussi des relations très faibles: le statut socio-professionnel explique moins de 1% de la variation observée dans les distributions de sédentaires et d'émigrants et dans les distributions d'émigrants intra et extra-régionaux³¹. En d'autres termes, et en simplifiant à peine, on peut dire que, quelle que soit la profession exercée, la tendance à émigrer et la destination des émigrants seront sensiblement les mêmes.

En soi, il y a là un résultat intéressant, puisque l'on s'attendrait normalement à trouver une plus grande mobilité dans certaines professions que dans d'autres. Ainsi, sachant que les cultivateurs sont la plupart du temps des propriétaires fonciers et que les journaliers ne le sont généralement pas, on se serait attendu à ce que les cultivateurs soient nettement plus sédentaires, ce qui n'est pas le cas: on constate au contraire que plus de 35% des couples de cultivateurs émigrent entre 1852 et 1861, ce qui constitue une proportion très voisine de celle qu'on observe pour l'ensemble de la population (Tableau 11).

Tableau 11. — RÉPARTITION DES COUPLES SÉDENTAIRES ET ÉMIGRANTS SELON LA PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE EN 1852.

catégorie professionnelle	ensemble des couples		nombre de couples:			
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
gens d'affaires, professions libérales, cadres intermédiaires	9	100	5	56	4	44
scientifiques et cols blancs spécialisés	7	100	2	29	5	71
employés de bureau et cols blancs semi et non-spécialisés	13	100	7	54	5	38
semi-indéterminés *	4	100	1	25	3	75
ensemble des professions non-manuelles	33	100	15	45	17	52
cultivateurs, éleveurs et assimilés	604	100	355	59	216	36
artisans	11	100	6	55	5	45
gens de métier et ouvriers spécialisés et non-spécialisés	139	100	53	38	83	60
ensemble des professions manuelles	754	100	414	55	304	40
professions non-classées et indéterminées	93	100	29	31	50	54
ensemble	880	100	458	52	371	42

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

* Professions dont on sait qu'elles appartiennent à la classe des non-manuelles, mais qui sont, par ailleurs, indéterminées.

³¹ Les mesures d'association (tau B) sont les suivantes: la relation profession — propension à émigrer est égale à 0.002; la relation profession — destination, à 0.009.

Enfin, en ce qui a trait aux relations entre structure des ménages et mobilité des couples, on constate également l'existence d'une relation, mais, comme pour les autres variables, elle est très faible³². Il est cependant d'autres caractéristiques de la population, en relation avec la structure des ménages, qui valent d'être mentionnées au passage. C'est, tout d'abord, la proportion élevée de ménages complexes³³, en 1852 comme en 1861, la majorité de ceux-ci étant constituée de ménages à noyaux multiples ascendants ou collatéraux³⁴. Ensemble, les effectifs des ménages simples et des ménages de célibataires (chiffre maximum: 77% en 1852 et 1861) sont inférieurs à ce qui a été observé généralement dans les sociétés rurales occidentales aux 18^e et 19^e siècles³⁵.

De plus, on ne constate aucun changement important dans la structure des ménages entre 1852 et 1861 (Tableau 12).

Tableau 12. — RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LEUR CATÉGORIE* DANS LA POPULATION TOTALE, 1852 ET 1861.

année	ménages appartenant à la catégorie:										ensemble des ménages	
	1		2		3		4a		4b		nombre	%
1852	57	7,6	526	70,3	29	3,9	32	4,3	104	13,9	748	100,0
1861	1	0,0	1 002	77,2	41	3,2	67	5,2	187	14,4	1 298	100,0

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

* Voir note 33.

³² La relation structure du ménage — propension à émigrer, mesurée par le tau B, est égale à 0.01.

³³ Pour classer les différentes structures de ménage, nous avons utilisé la typologie suivante, reprise de Peter LASLETT, «La famille et le ménage: approches historiques», *Annales. E.S.C.*, 27^e année (juillet-octobre 1972), pp. 847-72.

Catégorie 1: ménages de célibataires: aucun lien conjugal entre les membres du ménage.

Catégorie 2: ménages simples: formés d'un seul couple, ou noyau conjugal, avec ou sans enfants.

Catégorie 3: ménages à famille élargie: formés d'un couple avec ou sans enfants, auquel s'ajoute une ou des personnes apparentée(s); ces personnes apparentées ne doivent pas former une unité conjugale.

Catégorie 4: ménages multifamiliaux, comportant plus d'une unité conjugale complète. On distinguera ici deux types:

4 a): ménages comportant un ou plusieurs noyaux descendants (parents avec un ou plusieurs couples d'enfants mariés);

4 b): autres ménages (à noyaux ascendants, collatéraux, etc.).

³⁴ Pour les fins de l'étude des ménages, nous avons exclu la population des chantiers (467 personnes en 1852, 616 en 1861), car ces travailleurs auraient artificiellement gonflé la catégorie 1: ménages de célibataires. On notera qu'au Tableau 13, les neuf ménages de catégorie 1 appartiennent tous, sauf un, à la population des chantiers: c'est pourquoi ils ne sont pas comptabilisés au Tableau 12.

³⁵ Peter LASLETT et R. WALL, *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

Le recours à une analyse de type longitudinal corrige cependant cette impression de stabilité. Si on considère uniquement les couples sédentaires et que l'on observe à quelle catégorie de ménage ces couples appartiennent en 1852 et en 1861 (Tableau 13), on constate une diminution du nombre de ménages complexes au profit des ménages simples (catégorie 2). On a donc affaire à une population où les ménages complexes sont nombreux, mais perdent progressivement leur importance relative.

Tableau 13. — RÉPARTITION DES COUPLES SÉDENTAIRES SELON LA CATÉGORIE* DE MÉNAGE À LAQUELLE ILS APPARTIENNENT EN 1852 ET EN 1861.

année	couples dans les ménages de catégorie:								ensemble des couples			
	1		2		3		4a		4b			
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%		
1852	0	0	293	64	28	6	36	8	101	22	458	100
1861	9	2	324	71	20	4	32	7	73	16	458	100

Source: manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.

* Voir note 33.

Ce trait est sans doute imputable au contexte de la colonisation primitive, l'immigration continuelle favorisant la cohabitation, au moins provisoire, de familles d'immigrants avec des familles déjà établies. La diminution du nombre de ménages complexes en 1861 pourrait ainsi être interprétée comme un indice du ralentissement de l'immigration.

III. — RÉSUMÉ ET INTERPRÉTATION.

Un certain nombre de conclusions se dégagent de cette analyse de la mobilité de la population saguenayenne jusqu'en 1861. Nous avons d'abord souligné, très sommairement, le rôle privilégié de l'immigration dans la croissance de la population et dans la définition de ses caractères structurels: le déséquilibre entre les sexes, l'importance des effectifs de jeunes, l'originalité de la répartition selon l'état matrimonial sont très certainement dus pour une large part aux effets d'une immigration sélective.

L'émigration, intra ou extra-régionale, atteint un volume considérable, puisqu'elle affecte près de la moitié des couples; compte tenu de la plus grande mobilité des jeunes célibataires, il n'est sans doute pas exagéré d'affirmer que la moitié de la population de la région change de résidence entre 1852 et 1861. Cette moitié se partage assez également entre les émigrants extra-régionaux et les émigrants intra-régionaux. On a pu constater par ailleurs que la mobilité intra-régionale était une micro-mobilité, tenant davantage de la turbulence locale que des déplacements à grande échelle. L'état encore très rudimentaire des voies de communication de même que le fait que la population soit concentrée dans quelques

cantons seulement en 1852, expliquent sans doute en partie cet état de choses.

Si les colons déjà établis au Saguenay en 1852 montrent une nette préférence pour les déplacements de courte distance, il n'en va pas de même pour les nouveaux immigrants: nous avons montré que, contrairement à l'idée généralement acceptée, le peuplement ne procède pas par débordements successifs, du Bas-Saguenay vers le Haut-Saguenay puis vers le Lac St-Jean. C'est plutôt un peuplement du type « saute-mouton », où les nouveaux arrivants enjambent les cantons déjà peuplés pour aller s'installer directement sur des territoires vierges.

L'analyse différentielle des sédentaires et des migrants en fonction de l'âge, de la dimension de la famille, de la profession et de la structure des ménages a permis de montrer qu'aucune de ces variables n'avait une grande importance pour expliquer la propension des Saguenayens à migrer, non plus que pour expliquer la destination choisie par les émigrants. Par son côté négatif, ce résultat vaut d'être souligné, car il permet d'éliminer presque complètement quatre variables qui, à première vue, pouvaient être considérées comme importantes. Il faudra donc chercher ailleurs des variables permettant de rendre compte du phénomène: la richesse, les réseaux de parenté, la durée de résidence sont autant de facteurs qui pourraient s'avérer plus puissants que les variables considérées ici.

Ces résultats ne manquent certes pas d'intérêts, mais c'est seulement lorsqu'ils pourront être placés dans la perspective appropriée qu'ils prendront toute leur signification: une comparaison avec d'autres régions de colonisation, au Québec ou ailleurs, serait ici très utile. On doit néanmoins souligner que ces résultats, qui s'ajoutent aux études de Y. Lavoie sur l'émigration aux États-Unis³⁶, permettent de rejeter sans hésitation le mythe, si profondément ancré dans l'historiographie canadienne, de l'immobilisme des Canadiens français³⁷.

Il resterait encore, par ailleurs, à intégrer ces résultats dans un modèle explicatif d'ensemble; si la construction d'un tel modèle est prématurée dans l'état actuel des recherches, on peut néanmoins identifier quelques voies qui devront préalablement être explorées. Ainsi, il faudra expliquer pourquoi, dans une région qui vient de s'ouvrir à la colonisation et où la terre est théoriquement très abondante, la moitié de la population éprouve le besoin, en l'espace de neuf ans seulement, de changer de résidence, ce changement impliquant une fois sur deux un départ de la région? S'agit-il, comme nous l'avons suggéré ci-dessus, de difficultés d'adaptation à un milieu relativement inhospitalier? Mais cela n'expliquerait guère les migrations intra-régionales: celles-ci, rappelons-le, sont

³⁶ Yolande LAVOIE, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930, mesure du phénomène*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972.

³⁷ Pour une expression relativement récente de ce mythe, voir l'étude de A. I. SILVER sur l'attitude des Canadiens français face à la colonisation de l'Ouest: « French Canada and the Prairie Frontier, 1870-1900 », *Canadian Historical Review*, L (March 1969), pp. 29-36.

des migrations à courte distance qui semblent affecter les familles les plus nombreuses. Doit-on faire appel, pour rendre compte de ces déplacements, à des comportements familiaux et à des stratégies successorales telles qu'elles amèneraient un déplacement de toute la famille vers des secteurs où les terres seraient plus accessibles³⁸ ?

Pour être vérifiée, une telle hypothèse exigera une analyse approfondie de l'évolution des familles et de leur patrimoine foncier, à partir des données des recensements, des registres d'état civil et des sources foncières (cadastres, rôles d'évaluation, etc.). Dans cette optique, le registre intégré de la population saguenayenne qui est présentement en chantier³⁹ constituera un puissant instrument d'analyse.

ABSTRACT

This paper outlines the main features of emigration in the Saguenay between 1852 and 1861. This detailed analysis is based on original methods already presented in Histoire sociale — Social History, XIII (mai-May 1980): 173-93. The population, between 1838 and 1861, was characterized by rapid growth, imbalance between the sexes and a high proportion of young people. Half the population was mobile. Of those couples who moved, about half remained within the Saguenay, the other half left the region. No one variable among those of age, family size, occupation and household structure governed the inclination to migrate or the destination chosen.

³⁸ G. BOUCHARD, « Family Structures and Geographic Mobility at Laterrière, 1851-1935 », *Journal of Family History*, 2 (December 1977), pp. 350-69.

³⁹ Voir, sur ce point, G. BOUCHARD, R. ROY et C. POUYEZ, « L'avenir des fichiers de population dans les sciences humaines: le projet de fichier-réseau de la population saguenayenne », à paraître dans *Études canadiennes*.

**Annexe I. — RÉPARTITION DE LA POPULATION DU SAGUENAY SUIVANT LE SEXE.
L'ÂGE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1852 (NOMBRES ABSOLUS)*.**

groupes d'âges	sexe masculin			sexe féminin				sexes réunis				
	célibataires	mariés	veufs	ensemble	célibataires	mariées	veuves	ensemble	célibataires	mariés	veufs	ensemble
0	169			169	154			154	323			323
1	146			146	141			141	287			287
2	131			131	102			102	233			233
3	123			123	110			110	233			233
4	88			88	82			82	170			170
0 — 4	657			657	589			589	1 246			1 246
5 — 9	384			384	375			375	759			759
10 — 14	250			250	218	3		221	468	3		471
15 — 19	323	19		342	190	100		290	513	119	0	632
20 — 24	259	143	2	404	46	180	2	228	305	323	4	632
25 — 29	79	221	4	304	12	176	3	191	91	397	7	495
30 — 34	21	127	2	150	9	104	1	114	30	231	3	264
35 — 39	17	155	9	181	3	101	3	107	20	256	12	288
40 — 44	4	74	4	82	1	62	4	67	5	136	8	149
45 — 49	8	73	3	84	4	50	8	62	12	123	11	146
50 — 54	2	35	3	40	2	22	5	29	4	57	8	69
55 — 59	2	44	8	54	0	24	2	26	2	68	10	80
60 — 64	1	19	3	23	0	10	4	14	1	29	7	37
65 — 69	0	19	4	23	2	10	4	16	2	29	8	39
70 — 79	0	8	5	13	1	5	5	11	1	13	10	24
80 — 89	1	0	2	3	1	0	3	4	2	0	5	7
90 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
âges inconnus	0	7	1	8	0	0	1	1	0	7	2	9
ensemble	2 008	944	50	3 002	1 453	847	45	2 345	3 461	1 791	95	5 347

Source : manuscrit du recensement du Canada, 1852.

* En 1852 la population totale est de 5 359 individus. On compte douze cas pour lesquels le sexe et/ou l'état matrimonial sont indéterminés. Ces cas n'ont pas été inclus ci-dessus. Ils se répartissent comme suit : sexe indéterminé : un célibataire de 8 ans ; état matrimonial indéterminé chez les hommes : 19 ans (2 cas), 21 (1), 23 (2), 30 (1), 31 (1), 34 (1), 53 (1), 67 (1) ; âge inconnu : un cas ; ensemble des cas indéterminés (sexe et état matrimonial) : 12.

Annexe Ia. — RÉPARTITION DE LA POPULATION DU SAGUENAY SUIVANT LE SEXE,
L'ÂGE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1852 (PROPORTIONS POUR 10 000 HABITANTS).

groupe d'âges	sexe masculin				sexe féminin				sexes réunis			
	célibataires	mariés	veufs	ensemble	célibataires	mariés	veuves	ensemble	célibataires	mariés	veufs	ensemble
0	316			316	288			288	604			604
1	273			273	264			264	537			537
2	245			245	191			191	436			436
3	230			230	206			206	436			436
4	165			165	153			153	318			318
0 — 4	1 229			1 229	1 102			1 102	2 331			2 331
5 — 9	718			718	701			701	1 419			1 419
10 — 14	468			468	408	6		414	876	6		882
15 — 19	604	36		640	355	187		542	959	223		1 182
20 — 24	484	267	4	755	86	337	4	427	570	604		1 182
25 — 29	148	414	7	569	22	330	5	357	170	744	12	926
30 — 34	39	238	4	281	17	195	2	214	56	433	6	495
35 — 39	32	289	17	338	5	188	5	198	37	477	22	536
40 — 44	7	138	7	152	2	116	7	125	9	254	14	277
45 — 49	15	137	6	158	7	93	16	116	22	230	22	274
50 — 54	4	65	6	75	4	41	9	54	8	106	15	129
55 — 59	3	83	15	101	0	45	4	49	3	128	19	150
60 — 64	2	36	6	44	0	19	7	26	2	55	13	70
65 — 69	0	35	7	42	4	18	8	30	4	53	15	72
70 — 79	0	15	9	24	2	9	9	20	2	24	18	44
80 — 89	2	0	4	6	2	0	6	8	4	0	10	14
90 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
âges inconnus	0	13	2	15	0	0	2	2	0	13	4	17
ensemble	3 755	1 766	94	5 615	2 717	1 584	84	4 385	6 472	3 350	178	10 000

Source: manuscrit du recensement du Canada, 1852.

Annexe II. — RÉPARTITION DE LA POPULATION DU SAGUENAY SUIVANT LE SEXE,
L'ÂGE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1861 (NOMBRES ABSOLUS)*.

groupe d'âges	sexe masculin				sexe féminin				sexes réunis			
	célibataires	mariés	veufs	ensemble	célibataires	mariées	veuves	ensemble	célibataires	mariés	veufs	ensemble
0	280			280	247			247	527			527
1	222			222	248			248	470			470
2	220			220	227			227	447			447
3	193			193	203			203	396			396
4	178			178	205			205	383			383
0 — 4	1 093			1 093	1 130			1 130	2 223			2 223
5 — 9	831			831	794			794	1 625			1 625
10 — 14	601	1		602	591	4		595	1 192	5		1 197
15 — 19	581	10		591	362	120		482	943	130		1 073
20 — 24	396	229		625	94	287	2	383	490	516	2	1 008
25 — 29	113	332	9	454	27	304	3	334	140	636	12	788
30 — 34	33	256	3	292	10	223	1	234	43	479	4	526
35 — 39	19	261	7	287	10	190	8	208	29	451	15	495
40 — 44	6	165	4	175	5	136	2	143	11	301	6	318
45 — 49	6	157	8	171	9	105	7	121	15	262	15	292
50 — 54	2	95	5	102	3	62	14	79	5	157	19	181
55 — 59	2	82	9	93	5	60	15	80	7	142	24	173
60 — 64	3	40	10	53	3	21	13	37	6	61	23	90
65 — 69	3	36	11	50	2	17	11	30	5	53	22	80
70 — 79	0	25	16	41	3	15	16	34	3	40	32	75
80 — 89	0	5	3	8	0	2	2	4	0	7	5	12
90 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
âges inconnus	2	0	1	3	5	0	0	5	7	0	1	8
ensemble	3 691	1 694	86	5 471	3 053	1 546	94	4 693	6 744	3 240	180	10 164

Source : manuscrit du recensement du Canada, 1861.

* En 1861, la population totale est de 10 215 individus. On compte 51 cas pour lesquels l'état matrimonial est indéterminé. Ces cas n'ont pas été inclus ci-dessus. Ils se répartissent ainsi : hommes : 17 ans (1 cas), 18 (1), 19 (2), 20 (1), 22 (1), 24 (1), 26 (1), 29 (1), 30 (2), 33 (1), 34 (1), 39 (1), 40 (1), 41 (1), 60 (1), 61 (1), 67 (1), âges inconnus (19) : total hommes : 38 ; femmes : 14 (1), 16 (2), 26 (1), 31 (1), âges inconnus (8) : total femmes : 13.

**Annexe IIa. — RÉPARTITION DE LA POPULATION DU SAGUENAY SUIVANT LE SEXE,
L'ÂGE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1861 (PROPORTIONS POUR 10 000 HABITANTS).**

groupe d'âges	sexe masculin				sexe féminin				sexes réunis			
	célibataires	mariés	veufs	ensemble	célibataires	mariées	veuves	ensemble	célibataires	mariés	veufs	ensemble
0	276			276	243			243	519			519
1	218			218	244			244	462			462
2	216			216	223			223	439			439
3	190			190	200			200	390			390
4	175			175	202			202	377			377
0 — 4	1 075			1 075	1 112			1 112	2 187			2 187
5 — 9	818			818	781			781	1 599			1 599
10 — 14	591	1		592	581	4		585	1 172	5		1 177
15 — 19	572	10		582	356	118		474	928	128		1 056
20 — 24	390	225	0	615	92	282	2	376	482	507	2	991
25 — 29	111	327	9	447	27	299	3	329	138	626	12	776
30 — 34	32	252	3	287	10	219	1	230	42	471	4	517
35 — 39	19	256	7	282	10	187	8	205	29	443	15	487
40 — 44	6	162	4	172	5	134	2	141	11	296	6	313
45 — 49	6	155	8	169	9	103	7	119	15	258	15	288
50 — 54	2	93	5	100	3	61	14	78	5	154	19	178
55 — 59	2	81	9	92	5	59	14	78	7	140	23	170
60 — 64	3	39	10	52	3	21	13	37	6	60	23	89
65 — 69	3	36	10	49	2	16	11	29	5	52	21	78
70 — 79	0	25	16	41	3	15	16	34	3	40	32	75
80 — 89	0	5	3	8	0	2	2	4	0	7	5	12
90 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
âges inconnus	2	0	1	3	5	0	0	5	7	0	1	8
ensemble	3 632	1 667	85	5 384	3 004	1 520	93	4 617	6 636	3 187	178	10 001

Source : manuscrit du recensement du Canada, 1861.

**Annexe III. — MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE INTRA-RÉGIONALE:
DESTINATIONS DES COUPLES, 1852-1861 (NOMBRES ABSOLUS).**

<i>canton de résidence en 1852</i>	<i>canton de résidence en 1861</i>															<i>couples hors- région</i>	<i>total</i>
	<i>Bagot</i>	<i>Caron</i>	<i>Charle- voix</i>	<i>Chicou- timi</i>	<i>Durocher</i>	<i>Harvey</i>	<i>Jonquière</i>	<i>Labar- re</i>	<i>Later- rière</i>	<i>Mésy</i>	<i>Métabet- chouan</i>	<i>Roberval</i>	<i>St-Jean et Dumas</i>	<i>Simard</i>	<i>Tremblay</i>		
Bagot	231	1	8	60	1	0	1	1	15	5	2	5	3	0	2	68	403
Caron	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charlevoix	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chicoutimi	10	0	2	138	0	1	6	0	5	0	0	0	0	2	3	48	215
Durocher	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Harvey	0	0	0	0	0	9	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	12
Jonquière	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	1	0	1	10
Labarre	0	1	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	9	13
Laterrière	2	0	0	5	0	0	0	0	34	0	0	8	1	0	0	10	60
Mésy	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métabet- chouan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5	6
Roberval	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
St-Jean et Dumas	2	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	11	27
Simard	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	4	12
Tremblay	2	0	0	8	0	5	0	0	0	0	0	0	0	2	29	18	64
indéterminé	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	5	7
total	248	2	10	217	1	15	15	1	55	6	3	14	14	13	34	181	829